

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Président,

Direction de la Communication

Hôtel du Département
2 rue Paul-Louis Courier
CS 11200
24019 Périgueux Cedex

COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DES RÉDACTIONS

Date : 23/09/2022

Objet : Travaux routiers dans le Thenonnais à partir du 27 septembre

Travaux routiers dans le Thenonnais : des perturbations de circulation à prévoir

Le Conseil départemental de la Dordogne va procéder à des travaux de traitement de chaussée sur la route départementale n°67^e2 de la Forge d'Ans jusqu'au carrefour formé par les routes départementales n°67 et 67^e2 au niveau de la gare de Thenon, sur un linéaire de 11 km sur le territoire des communes de Thenon, Ajat, Gabillou, Brouchaud et Cubjac-Auvézère-Val d'Ans.

La circulation de tous les véhicules sera interdite, excepté les riverains, les transports scolaires et les services de secours et de sécurité.

Les travaux débuteront le **mardi 27 septembre pour une durée de 3 à 4 jours** et se feront en deux phases.

- La première phase de chantier concerne la section de la Forge-d'Ans à Brouchaud. Une déviation sera mise en place par la route départementale n°5 de la Forge d'Ans en passant par Sainte-Eulalie-d'Ans puis par la route départementale n°67 avant Tourtoirac, en passant sur la commune de Chourgnac jusqu'à Sainte-Orse puis par la route départementale n°70 jusqu'à Brouchaud.
- La deuxième phase de chantier concerne la section Brouchaud jusqu'au carrefour formé par les routes départementales n° 67^e2 et 67 au niveau de la gare de Thenon. Une déviation sera mise en place de Brouchaud à Sainte-Orse sur la route départementale n°70 puis par la route départementale n° 67 de Sainte-Orse à la gare de Thenon.

Ces déviations s'effectueront dans les deux sens de circulation. Les usagers sont invités à prendre leurs dispositions.